

COMPTE PERSONNEL DE FORMATION - CPF

Afin de financer votre formation pour obtenir un diplôme, une certification ou une qualification, vous disposez d'un compte formation tout au long de votre vie professionnelle. Vous cumulez des droits formations comptabilisés en euros qui restent disponibles dans votre compte, même en cas de changement d'employeur ou de statut.

■ À QUI S'ADRESSE LE COMPTE PERSONNEL DE FORMATION ?

Le Compte Personnel de Formation s'adresse à chaque actif. Il est crédité entre 500 € et 800 € par an en fonction de votre poste et de votre statut et il est plafonné entre 5000 € et 8000 €.

C'est un droit individuel qui suit chaque actif tout au long de sa vie professionnelle.

A noter que les personnes à mi-temps bénéficient des mêmes droits à la formation que les salariés à temps plein.

■ MON COMPTE PERSONNEL DE FORMATION : POURQUOI S'INSCRIRE ?

Vous inscrire à Mon Compte Formation va vous permettre d'accéder à l'ensemble des services proposés dont :

- Découvrir de combien d'euros vous disposez pour vous former
- Trouver la formation qui correspond le mieux à vos besoins
- Réserver et payer votre formation avec vos droits formation

Rendez-vous sur www.moncompteformation.gouv.fr

■ MON COMPTE PERSONNEL DE FORMATION : COMMENT S'INSCRIRE ?

Vous avez déjà un compte CPF ? Cliquez sur "Se connecter". Il s'agit de votre 1ère connexion ? Cliquez sur "Je crée mon compte".

Pour créer votre compte, vous aurez besoin de votre numéro de Sécurité Sociale et d'une adresse mail.

Désormais, pour utiliser le service Mon compte formation, vous devez utiliser le service FranceConnect. FranceConnect, c'est la solution proposée par l'Etat pour sécuriser et simplifier la connexion à plus de 700 services en ligne dont Mon compte formation.



**MON
COMPTE
FORMATION**

Créer mon compte ou me connecter avec FranceConnect :

1. Je clique sur le bouton en haut à droite "se connecter"
2. Je clique sur le bouton "créer un compte"
3. Je choisis un compte que je connais parmi ceux disponibles : impots.gouv.fr, ameli.fr, l'Identité Numérique La Poste, MobileConnect et moi, msa.fr et Alicem.
4. FranceConnect me redirige vers la page de connexion pour rentrer mes identifiants
5. FranceConnect me confirme que la connexion est établie !

Il ne vous reste plus qu'à cliquer pour accéder à votre espace et poursuivre votre démarche !

A noter que lors de votre 1ère connexion, vous devez accepter les Conditions Générales d'Utilisation (CGU)

■ MON COMPTE PERSONNEL DE FORMATION : CONSULTER MES DROITS FORMATION ET M'INSCRIRE ?

Vous pouvez à tout moment consulter vos droits formations.

Une fois que vous avez connaissance de votre solde CPF, rendez-vous dans l'onglet "Rechercher une formation".

Indiquez un mot-clé pour désigner un métier, une compétence ou une formation.

Indiquez la modalité de formation que vous recherchez : "formation en centre" et mentionnez votre zone géographique (ville ou code postal) :

- **Montgermont 35760**
- **Pordic 22590**

Une fois la liste de formations affichée, filtrez par le nom de l'organisme : **ECF Arvor Institutions**.

Quand vous avez repéré la formation qui vous convient, cliquez sur son intitulé pour afficher sa fiche détaillée.

Si vous souhaitez faire une demande d'abondement par Pôle Emploi par la suite, vous devez sélectionner une date de début de formation à J+ 20 jours ouvrés.

Si vous souhaitez vous inscrire, il suffit de cliquer sur "s'inscrire à cette session". Cela génère un numéro de dossier qui vous est propre, ainsi qu'une fiche de renseignements à compléter pour envoi à l'organisme de formation.

Une fois la fiche renseignée, cliquez pour envoyer votre demande d'inscription. Le centre de formation à 48 h pour vous répondre.

Quand votre inscription est validée par l'ECF Arvor, vous avez 4 jours ouvrés pour retourner sur votre compte et accepter la mobilisation de votre CPF en cochant la case et en cliquant sur "valider et finaliser".

Votre inscription est confirmée, si vous avez un reste à charge, trois possibilités :

- Régler le solde en ligne par carte bancaire.
- Faire une demande de financement complémentaire à Pôle Emploi si la date du début de la session est supérieure à 15 jours ouvrés. Pôle Emploi a 10 jours ouvrés maximum pour répondre à votre demande.
- Faire une demande de financement auprès de votre employeur.

A noter : Si votre agence Pôle Emploi accepte de financer votre solde, votre demande est automatiquement acceptée. Dans le cas contraire, vous pouvez régler le solde par carte bancaire ou annuler votre inscription sous un délai de 2 jours ouvrés.

■ QUELLES SONT LES FORMATIONS ELIGIBLES AU CPF ?

Toutes les formations qualifiantes et certifiantes sont finançables.

Transport de marchandises et voyageurs

- Permis B, C1, C1E, C, CE, D, DE - FIMO - FCO - Transports exceptionnels
- ADR - Formations initiale et recyclage
- Formation conducteur de Taxi - Formation initiale et recyclage

Formations certifiantes

- Formation Titre Professionnel Conducteur du Transport Routier de Marchandises sur Porteur
- Formation Titre professionnel Conducteur du Transport Routier de Marchandises sur Tous Véhicules
- Formation Titre Professionnel Conducteur du Transport Routier de voyageurs
- Formation Bac+2 Sécurité routière - Titre Professionnel Enseignant de la Conduite et de la Sécurité routière + Certificats de spécialisation 2 roues et Groupe Lourds



**MON
COMPTE
FORMATION**